

Le bénévolat, créateur d'emploi

DOSSIER DE PRESSE



Sommaire :

Communiqué de presse	p3
Présentation des associations initiatrices du projet	p4
Programme des interventions	p6
L'emploi dans le monde associatif	p7

Le 2 juin 2010, à Nantes

Communiqué de presse

Comment le bénévolat crée de l'emploi ?

Le bénévolat est souvent montré du doigt comme adversaire du salariat et inversement. Pourtant, sur le million d'associations en France, 30% sont employeurs pour plus d'un million six cent milles salariés. Pourquoi être salarié dans une association : développement des associations, professionnalisation nécessaire liée à une complexité de l'environnement réglementaire et aux secteurs d'activités émergents reposant sur des compétences fortes. Le recrutement de salariés est une étape complémentaire à l'investissement initiale des bénévoles.

C'est autour de cette idée que les associations **France Bénévolat, Passerelles & compétences, Nouvelles Solidarités face au chômage, Animation Rurale 44, CPCA** et **Ressources Solidaires** ont décidé de se rassembler pour mener le débat : **le bénévolat, créateur d'emploi.**

Chacune à leur tour, elles interviendront pour apporter leurs expertises et leurs exemples sur ce sujet quelque fois polémique. L'échange avec la salle se fera entre chaque intervention.

L'objectif est bien de montrer que le bénévolat ne nuit pas forcément au salariat et qu'il participe au contraire au développement de l'emploi associatif.

A la fin de l'intervention un apéritif convivial sera proposé au public permettant de continuer les échanges.

L'événement aura lieu le mardi 22 juin 2010 de 18h30 à 20h30 à la Maison des Hommes et des Techniques.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter :
Camille Schaffhauser
Relation presse de l'événement
7 rue Flandres Dunkerque
44000 Nantes
02.51.83.00.58
communication@ressources-solidaires.org

Présentation des associations initiatrices du projet

- **Animation Rurale 44 :**

Animation Rurale 44 est une fédération départementale d'éducation populaire qui permet aux parents bénévoles d'être acteur dans leur cité par l'action collective. Sa mission est l'accompagnement de la vie associative en Loire-Atlantique, pour la création, la gestion et le développement de services de proximité ou d'activités culturelles, principalement en direction de la petite enfance, de l'enfance et des jeunes.

- **Centre des Jeunes Dirigeants, des Acteurs, de l'économie sociale :**

A travers des partenariats et des formations, le **CJDES** est en contact permanent avec les acteurs de l'économie sociale. L'objectif est de promouvoir l'économie sociale, constituer un lieu de réflexion et préparer la société de demain. L'association œuvre à promouvoir les valeurs et les acteurs de l'économie sociale dans toutes ses composantes, plus particulièrement auprès des jeunes en leur permettant de bénéficier d'un réseau de compétences et d'accompagnement.

- **Conférence Permanente des Coordinations Associatives des Pays de la Loire**

La **Conférence Permanente des Coordinations Associatives des Pays de la Loire (CPCA)** est une instance représentative du mouvement associatif organisé. Elle rassemble à ce jour, 9 coordinations associatives régionales représentatives des divers domaines de l'activité associative et regroupe environ 55% des associations de la région.

Elle a pour objectifs de contribuer à promouvoir la vie associative dans son ensemble, de rassembler et défendre les acteurs de la vie associative et de faciliter la pleine reconnaissance des associations par le dialogue et la négociation avec les pouvoirs publics.

La CPCA est donc un lieu d'interlocution politique indépendant qui travaille à une reconnaissance pleine et entière des valeurs et intérêts du monde associatif dans la société française.

- **France Bénévolat**

France Bénévolat aide au développement du bénévolat, en particulier en mettant en relation les personnes désirant devenir bénévoles avec les associations ayant exprimé des besoins de bénévoles, quels que soient leur taille ou le secteur de l'action associative.

Elle peut aider les associations dans la gestion de leurs ressources humaines ; elle permet au bénévole de trouver le bénévolat qui lui convient et participe à la valorisation du bénévolat et des savoir-faire acquis en milieu associatif.

- **Passerelles & Compétences**

L'objectif de **Passerelles & Compétences** est de développer massivement le Bénévolat de Compétences afin d'accompagner le développement des associations de solidarité. Le Bénévolat de compétences permet aux associations de :

- poursuivre leur professionnalisation en accédant rapidement aux meilleurs spécialistes et compétences,
- se focaliser sur leur cœur d'activité et ainsi favoriser leur développement, créateur d'emploi.

- **Ressources Solidaires :**

Ressources Solidaires est une association nationale, physiquement basée à Nantes, animant un site internet d'actualité et d'emploi dans l'économie sociale et solidaire. Devenue référence dans son domaine, l'association est en lien fort avec les réseaux d'acteurs de l'économie sociale et les demandeurs d'emploi. Depuis plusieurs années, elle a développé sa connaissance et son expertise sur les questions de recrutement et a su mettre ses connaissances au profit des chercheurs d'emploi comme auprès des recruteurs.

- **Solidarités Nouvelles face au Chômage**

Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) a été créée pour combattre l'exclusion et le chômage. L'association accompagne, en binôme et dans la durée, les personnes vers le retour à l'emploi. Aujourd'hui, Solidarités Nouvelles face au Chômage rassemble plus de 100 groupes de solidarité réunissant plus de 1 200 bénévoles. Chaque année, les bénévoles de SNC accompagnent plus de 2 000 demandeurs d'emploi et créent une centaine d'emplois solidaires financés grâce à 2 600 donateurs individuels et à de nombreuses entreprises.

Programme des interventions :

➤ INTRODUCTION :

Michel Relandeau, Président de **France Bénévolat**, introduira les interventions en replaçant dans son contexte le bénévolat. Le bénévolat permet, entre autres choses, de mettre en pratique ou d'acquérir des compétences parfaitement utilisables professionnellement. D'autre part les associations sont créatrices d'emploi. Comme il n'y a pas d'association sans bénévoles, il est tentant de dire que le bénévolat crée l'emploi dans les associations.

➤ INTERVENTIONS :

- François Grolée de **Passerelles & Compétences**, interviendra sur le bénévolat de compétences comme soutien à la professionnalisation. Passerelles & Compétences avec ses bénévoles participent à la résolution de problématiques auxquels sont confrontées en permanence les structures associatives. C'est grâce à ce développement que les associations génèrent de l'emploi.
- François Mouchet de **Solidarité Nouvelles face au Chômage**, abordera les « emplois de développement » associatif comme outil pour la création d'emploi en association. SNC finance, grâce aux contributions de ses membres et de ses donateurs, des emplois pour les personnes accompagnées.
- Régis Hardouin d'**Animation rurale 44**, témoignera sur les créations d'emploi qui sont issues d'une mobilisation locale et bénévole, comme l'exemple des crèches associatives qui finissent par recruter des salariés.
- Maurice Lefeuvre de **Conférence Permanente des Coordinations Associatives des Pays de la Loire** fera un point sur les relations salariés et bénévoles. Quelles sont les relations qu'ils entretiennent ? Comment travaillent-ils ensemble ?

➤ CONCLUSION :

Une personne représentative de la vie associative de Nantes viendrait conclure le débat.

L'emploi dans le monde associatif

- Il existe **1 100 000 associations** en France. Plus de 2 français sur 3 adhèrent à une association et plus de **14 millions** de français sont bénévoles*.
- Dans l'économie sociale, les associations représentent un peu plus de **80% des établissements** et **77% du nombre des salariés** de l'économie sociale, avec en moyenne un peu **moins de 10 salariés** par association, et 70% de la masse salariale totale distribuée, compte tenu du nombre de temps partiels proposés dans ce secteur.
- D'après une étude menée par le réseau Recherches & Solidarités : « le bilan de l'emploi, 2008 et compétences », au cours de l'année 2008, **177.000 associations ont employé 1.730.000 salariés**, dont un peu plus de 5% relevant du régime agricole, pour une masse salariale de plus de 32 milliards d'euros.
Depuis l'année 2000 l'emploi dans les associations a connu une forte croissance (19,3%). Concernant les salaires annuels distribués ils ont augmenté de 29%.
- En moyenne les associations sont composées d'un peu moins de 10 salariés. 57% des associations employeuses se constituent de 1 ou 2 salariés, et 4% dépassent 50 salariés.

* D'après l'Atlas 2009 de l'économie sociale et solidaire – CNCREs ; INSEE